



## Assemblée générale

Cinquante-cinquième session

Documents officiels

Distr. générale  
26 septembre 2000  
Français  
Original: anglais

---

### Deuxième Commission

#### Compte rendu analytique de la 2<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi, 20 septembre 2000, à 15 heures

*Président* : M. Niculescu ..... (Roumanie)

### Sommaire

Élection du Bureau

Organisation des travaux

Questions diverses

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

*La séance est ouverte à 15 h 20.*

### **Élection du Bureau**

1. **Le Président** informe la Commission que le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États et le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes ont désigné respectivement Mme Barrington (Irlande) et M. Escanero (Mexique) aux postes de vice-présidents. L'élection du troisième vice-président et du rapporteur aura lieu ultérieurement.

2. Mme Barrington (Irlande) et M. Escanero (Mexique) sont élus vice-présidents par acclamation.

### **Organisation des travaux (A/55/250 et Corr.1; A/C.2/55/L.1)**

3. **Le Président** indique que les séances commenceront à 10 heures et 15 heures précises. Si un orateur est absent, sa délégation sera automatiquement placée en dernière position sur la liste des orateurs pour la séance en question.

4. À la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale, la Deuxième Commission n'a utilisé que 70 % des services de conférence qui lui avaient été attribués et a perdu 64 heures et 20 minutes en raison du commencement tardif ou de l'ajournement précoce de ses séances. Il faut espérer qu'à la présente session, la Commission sera en mesure d'améliorer ces statistiques.

5. Compte tenu de l'expérience acquise, il est proposé qu'un temps de parole de 15 minutes soit accordé aux orateurs pour le débat général et de sept minutes pour l'examen des différents points de l'ordre du jour. Les déclarations liminaires des membres du Secrétariat et des représentants des organismes, fonds et programmes seront limitées à 10 minutes. Le texte de ces déclarations devrait faire ressortir les points importants et les priorités et être distribué si possible à l'avance.

6. L'ordre du jour de la Commission reprend les différentes séries de points énoncés dans les résolutions 52/12 B, 50/227 et 48/162 de l'Assemblée générale. Le programme de travail est établi en fonction des rapports disponibles et, dans la mesure du possible, de la capacité des représentants de haut niveau du Secrétariat des organismes, des fonds et des programmes de participer aux réunions.

7. Conformément à la résolution 50/227 de l'Assemblée générale, le Bureau s'entretiendra avec le

Bureau de la Troisième Commission afin de passer en revue leurs programmes de travail respectifs, de déceler, le cas échéant, des chevauchements et de formuler des recommandations à la Commission.

8. Ainsi que le demande la résolution 50/227, les projets de résolution seront plus courts. Les questions de procédure feront l'objet de décisions et non de résolutions. Le Bureau étudiera la possibilité de regrouper les points connexes dans des résolutions communes ou combinées. De plus, conformément à la résolution 50/227, la Commission examinera à la fin de la session son projet de programme pour l'année suivante en vue de rationaliser et de simplifier les modalités d'établissement des rapports. Les dates limites pour la présentation des projets de résolution seront strictement appliquées.

9. Il sera organisé un certain nombre de réunions d'information avec des fonctionnaires de rang supérieur, des discussions de groupe sur les points de l'ordre du jour de la Commission et des discours d'orientation. Toutes les suggestions que pourraient présenter les membres de la Commission seront les bienvenues.

10. En l'absence d'opposition, le Président considérera que les dispositions qu'il a décrites sont jugées acceptables par la Commission.

11. *Il en est ainsi décidé.*

12. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur le document A/C.2/55/L.1 et sur les mesures prises par l'Assemblée générale comme suite aux recommandations formulées dans le premier rapport du Bureau de l'Assemblée (A/55/250 et Corr.1), relatif à l'organisation des travaux de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions. La date prévue pour l'achèvement des travaux de la Commission est le vendredi 1er décembre 2000.

13. **Mme Kelley** (Secrétaire de la Commission) dit que des modifications ont été apportées au programme de travail. L'examen du rapport sur la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (point 95 g) de l'ordre du jour) qui devait avoir lieu les 19 et 20 octobre a été remis au 31 octobre, les dates initialement prévues coïncidant avec celles d'un atelier organisé en Inde sur cette question. L'examen du point 97 sur la formation et la recherche est reporté à l'après-midi du 9 novembre.

14. **M. Sorcar** (Bangladesh) propose que pour mettre à profit les observations des représentants de haut niveau du Conseil du commerce et du développement, le rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement des préparatifs de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (point 102 de l'ordre du jour) ne soit abordé que le 27 octobre dans l'après-midi, lors de l'examen par la Commission du rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa vingt-troisième session (point 92 a) de l'ordre du jour). La matinée pourrait être consacrée aux autres questions relevant du point 92.

15. **M. Ashe** (Antigua-et-Barbuda), prenant la parole en qualité de Président de l'Organe subsidiaire de mise en oeuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, appuie sans réserve la proposition du Secrétariat de renvoyer au 31 octobre l'examen du point 95 g) de l'ordre du jour. La Commission serait ainsi tenue au courant pour ses débats des consultations officieuses qui doivent se tenir en Inde, à Rome et à Genève avant cette date.

16. **M. Le Gargasson** (France), intervenant au nom de l'Union européenne, demande si les questions regroupées dans les séries de points seront examinées ensemble ou successivement.

17. **Mme Kelley** (Secrétaire de la Commission) précise que chaque série constituera un tout. Les délégations peuvent intervenir sur un, deux ou tous les points de chaque série mais ne peuvent faire qu'une déclaration sur la série en question.

18. **M. Gamaleldin** (Égypte) dit qu'il ne faut épargner aucun effort pour éviter que la publication de la documentation subisse du retard, ce qui a ralenti les travaux de la Commission les années précédentes.

19. **M. Gálvez** (Chili) trouve que, dans certains cas, la raison qui a conduit à regrouper certaines questions pour les examiner ensemble n'est pas évidente et il aimerait savoir ce qui a justifié ce regroupement. Il espère qu'il sera fait preuve de souplesse lorsque le lien entre les points de la série n'est pas évident.

20. **Le Président** répond que les points ont été regroupés en application des résolutions 50/227 et 52/12 B de l'Assemblée générale, mais il va de soi qu'il sera fait preuve de souplesse lors de leur examen.

21. **M. Stanislavov** (Fédération de Russie) dit que la Commission participera aux délibérations sur l'organisation des réunions de haut niveau sur le finan-

cement du développement et sur le suivi de la Conférence de Rio. Ces deux importantes réunions, auxquelles il faut notamment ajouter la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/sida, une conférence sur les pays les moins avancés et une session extraordinaire consacrée au suivi du Sommet mondial pour les enfants, doivent se tenir avant la fin de 2002. Il convient d'établir avec soin le calendrier de ces importantes réunions pour éviter de surcharger tant les délégations que le Secrétariat.

22. **M. Rahmtalla** (Soudan) relève une erreur dans le texte arabe du document A/C.2/55/L.1 qui indique que c'est le 7 novembre que la Commission achèvera ses travaux.

23. **Le Président** dit que le rectificatif approprié sera publié.

### Questions diverses

24. **Le Président** informe les membres de la Commission que le Secrétaire du Conseil du commerce et du développement à Genève lui a proposé que les deux organismes tiennent le 16 octobre au matin par vidéoconférence une séance commune sur la question de l'intégration régionale. Les opinions des membres sur cette proposition et sur d'autres questions qu'ils jugent susceptibles de présenter un intérêt seront les bienvenues.

25. **M. Osio** (Nigéria), prenant la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, estime que le financement du développement, ou l'intégration régionale considérée dans ce contexte, pourrait être un sujet intéressant pour cette réunion.

26. **M. Le Gargasson** (France), intervenant au nom de l'Union européenne, dit que la conférence sur les pays les moins avancés est une autre question qu'il pourrait être utile d'examiner conjointement.

*La séance est levée à 16 h 35.*